	Remboursements			
Tourcoing (D.)	79	rench. dont 20	nouv.	29.499 98
— (L.)	40	»	13	— 14.166 69
Blanc-Seau	»	»	»	» »
Croix-Rouge	»	»	»	» »
Hallaine	»	»	»	» »
Linselle	6	»	»	8.416 »
Roncq	3	»	1	942 40
Roubaix	3	»	»	5.000 »
Roubaix	3	»	»	300 »
Neuville	2	»	1	101 08
Mouveaux	2	»	1	2.666 50
	128		83	49.391 50

Administrateurs de service pendant le mois de Mai (de quinzaine) :

A Tourcoing: MM. Desseaux; M. Cordier; Cornille. Au Blanc-Seau, L. Cruaux. — A la Croix-Rouge, E. Lacré. — A Halluin, Wattel fils. — A Linselles, P. Duquesnoy. — A Roncq, Bondsal. — A Roubaix, Glorieux. — A Mouveaux, Delle-Leroux. — A Neuville, A. Delbecque. — A Mouveaux, Ag. Morragne.

Les salles d'étude sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. LEDUC.

WATTRELOS

La nouvelle route de Wattrelos à Roubaix. — Depuis quelques jours, les travaux de pavage de la nouvelle route ont été complètement interrompus; peut-être seront-ils repris au début de l'hiver prochain, alors que palangrène dans la boue.

Les habitants de Wattrelos sont, on le comprend sans peine, outrés de ce qu'on les berne de cette façon depuis deux ans.

Est-ce la faute de l'administration municipale ou de l'entrepreneur? Ce n'est pas à nous à rechercher à qui incombe cette responsabilité.

En outre, les quelques centaines de mètres qui ont été pavés, sont dans un état déplorable.

Les pavés ne sont pas, et ne seront jamais égaux, leur qualité est défectueuse, nous osons croire que la municipalité n'approuvera pas, sans avoir bien examiné la réception définitive des travaux.

Et pour terminer nous dons comme notre correspondant :

A quand l'inauguration de la nouvelle route?!!

CROIX

Un vol important. — Dans la nuit de mercredi à jeudi des malfaiteurs jusqu'à présent restés inconnus se sont introduits chez M. Frédéric Tulpin, 63, rue de Roubaix, en escaladant le mur de clôture donnant sur des terrains cultivés.

Les voleurs après avoir fracturé la porte d'entrée ont pénétré dans la salle à manger et ont pris le service d'un meuble secrétaire.

Ils se sont retirés sans avoir réveillé personne dans la maison en emportant trois rondes de serviettes en damas d'une valeur de 45 francs; un titre de rente de 1177 francs sur la caisse de retraite de la vieillesse, au nom de M. Tulpin, un titre de rente de 312 fr. au nom de sa femme Mme Ross Chou et un obligat on de ville de Roubaix émission 1893 remboursable à 500 francs n° 724 et dont 240 fr. ont déjà été versés.

Une enquête est ouverte par M. Séguin, commissaire de police de Croix.

Les eaux potables à Croix. — L'administration municipale de Croix, désirant doter cette commune d'une distribution d'eau, recevra avec plaisir toutes les communications et propositions qui lui seront adressées à ce sujet.

Wasquehal. — Bureau de bienfaisance. — Lundi 5 juin à 4 heures du soir, réunion du Bureau de bienfaisance (session ordinaire).

Ordre du jour : 1° Comptes du receveur (exercice 1892) — 2° Etablissement des budgets additionnels de 1893 et primitif de 1894.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le lundi 5 juin, à 4 heures du soir, pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

Comptes du receveur — Comptes administratifs de 1892 — Chemins vicinaux — Réquisitions — Revendications du Parti ouvrier — Délibérations diverses à prendre — Lettres de demandes diverses — Solfège — Gymnase — Récartitions — Budgets additionnel de 1893 et primitif de 1894 — Objets divers.

Halluin. — La nommée Vanhoenghem Emélie, ouvrière de fabrique au nom de Delfin, a été frappée d'un procès-verbal pour avoir roulé de coups de poing et de pied, hier matin, à cinq heures, sa voisine Zélim Hortense, comme elle ouvrière de la brique. Le mobil de ces violences est la jalousie.

Les nommés Charles Verbelst, charpentier et Eugène Ogès, journalière à Halluin, ont été chacun l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas fait leur délier leon de nationalité étrangère.

— La police a arrêté hier soir pour infraction à un arrêté d'expulsion la nommée Philomène Vancoh, épouse Vandrolay, âgée de 22 ans, demeurant à Menin, qui était venue au bal à Halluin vers 10 h. du soir, espérant passer inaperçue. Cette femme a été transférée à Lille.

LILLE

Abus de confiance. — Dubo Gustave, 37 ans, portefaix de bains, était depuis quelque temps au service de M. Werquin, gérant de la boulangerie mécanique, rue Neuve-des-Meuniers, 8. Il en, celui-ci lui confia une voiture de bains à distribuer à des clients. Dubo a acquitté de cette mission mais garda l'argent, soit une somme de 23 francs environ, et ne reparut plus chez son patron. M. Werquin peu satisfait du procédé porta plainte à la suite de laquelle Dubo fut écroué à la maison d'arrêt.

— Hier soir, Cormoran, Antoine, 41 ans, journalier, rue Hannin, 12, vint se constituer prisonnier en déclarant, déclarant qu'il avait dissipé la somme de 41 fr. 50, que lui avait remis Mme Pavy ménagère rue Baudin, 4, pour payer une concession à la mairie. Ne pouvant la rembourser, il s'était rendu au poste pour se faire arrêter.

Cormoran a été déposé à la chambre de sûreté.

Accidents. — Hier matin, vers dix heures et demi, M. Edmond Syllard, 37 ans, cour du Vert-Lion, 1, occupé à peindre le pignon de la maison n° 6, rue Desdemoulins, est tombé dans le vide d'une hauteur de 12 mètres, sans échelle ayant gâté sa. Un mur, sur lequel il a rebondi, a amorti la chute; néanmoins, il en est résulté des blessures au bras droit et à la hanche droite; depuis, M. Syllard se plaint de douleurs aux reins.

Accidents — Mercredi, vers six heures et demie du soir, le jeune Séville de Mazancourt, 7 ans, rue Colbert, 8, jouait avec ses camarades au quai Vauban et tombe à l'eau en en ressortit sain et sauf par M. Degrusson, garçon charcutier, parvis Saint-Maurice.

— Vers 8 heures du soir, M. Deghegor, Théodore, 38 ans, tourneur, rue du Faubourg de-Tournai, 31, a fait une chute en voulant descendre pendant la marche du manège de M. Carpentier et s'est blessé sans gravité à la tête.

Les vols. — Vandercannen, Eugénie, 31 ans, ménagère à La Madeleine, a été déférée au parquet pour vol hier sur le marché des Halles centrales d'un coupon d'étoffe d'une paire de soul ers et de ciseaux, au préjudice de divers marchands.

Les vols. — Hier, vers 8 h. 1/4, le sergent de ville Sisane vous, a aperçu rue d'Iena, deux gamins qui échangeaient entre eux des pièces de monnaie. Il les questionna et le plus jeune Seyn et Lucien, 7 ans, écolier, rue Magenta, 5, répondit qu'il avait volé 5 francs dans le comptoir de M. Dubil, charcutier, rue de Paris, 130 et qu'il partagait avec son camarade, Van de Genaehle Gustave, 18 ans, ne pouvant le faire, ses domiciles qui, se sign-ait la provenance.

Les jeunes voleurs étaient mis à la disposition du parquet.

LE NORD

Arrestations. — *Mort accidentelle.* — Mercredi soir, vers sept heures, le jeune Edouard Molle, âgé de trois ans s'échappa du hâlean de ses parents en stationnement au pont de l'Argonne et s'étant amusé à courir le long du canal, il eut le malheur de tomber à l'eau.

Repêché par sa mère, l'enfant expira dans les bras de M. le docteur Barsix qu'on avait mandé pour le soigner.

DOUAI

Roost-Warendin. — Les obsèques du regretté M. Alcide Vivier, conseiller municipal, membre du Bureau de bienfaisance, sous-lieutenant de la Compagnie des Sapeurs-pompiers ont eu lieu mardi.

Le conseil municipal, les pompiers et la musique étaient à la tête de ses funérailles honorées.

Au cimetière le fourrier de la Compagnie des pompiers a prononcé un discours qu. a profondément ému l'assistance.

VALENCIENNES

Le Démantèlement de Bouchain

L'*Officiel* d'hier publie le décret portant le déclassement de la place de Bouchain.

CAMBRAI

Raumont. — Hier, 30 mai, à 4 heures 1/2 de l'après-midi, le feu se déclarait chez M. Crenelle Edmond cultivateur à Raumont. La grange et la maison d'habitation qui se touchaient étaient couvertes en paille. Aussi le feu qui prit en moins de la grange s'étendit, en quelques minutes, au bout à l'autre des bâtiments. Dans la grange il y avait du foin, sur le grenier de la maison environ 1.000 gerbes de céréales, de l'avoine, du seigle et de la farine qui sont complètement perdus. Le feu n'a pas pénétré à l'intérieur de la maison et le mobilier est, à peu près sauf. La cause est inconnue.

Il y a assurance. Pendant l'incendie un malfaiteur a pénétré dans la maison et a enlevé une somme assez importante.

AVESNES

Cousoire. — Lundi dernier, 29 mai, a eu lieu à Cousoire, l'enterrement de Joseph Tourny, cantonnier de la commune des environs-pouvets.

Par suite d'un différend entre la famille du défunt et le clergé sur une question de détail dans le mode de funérailles et de l'indolence inhérente de ce dernier l'enterrement était purement civil.

Une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure le défunt et bon élève clergé qui était estimé de tous et qui comptait 54 ans de service sans de corps des sapeurs-pompiers. Le subdivision des pompiers rendait les derniers devoirs au plus ancien de ses membres.

La société philarmonique prêtait son concours à cette funèbre cérémonie.

Sur le tombe deux discours ont été prononcés par M. Delbour, maire et par M. A. Wérard.

HAZEBROUCK

Bailleul. — M. Carlier, receveur des postes et télégraphes à Bailleul, est décédé le 28 mai à l'âge de 35 ans.

Fonctionnaire intègre, serviable, dévoué, d'un républicanisme sincère, M. Carlier emporte les regrets de ceux qui l'ont connu.

Quelques paroles d'adieu ont été prononcées sur sa tombe à la gare par M. Cousinier, juge de paix, au moment du départ du train, qui l'a transporté à Leucmicourt (Somme), où il est inhumé.

DUNKERQUE

Paquebot de la France. — Le steamer *Uruguay*, commandant Le Gueu, agents, MM. Collet fils et M. Daurian-Collet, courtier, est entré hier au bassin de Freycinet, à 1 h. de l'après-midi, venant des Buenos-Ayres et de Montevideo avec laines et diverses marchandises pour Lille Roubaix Tourcoing Fourmies, Reims, etc.

"Uruguay saivra, après débarquement pour le Havre vers le milieu de son chargement.

Retraite aux flambeaux. — Samedi, à 8 h. 1/2 du soir, retraite musicale et aux flambeaux.

Itinéraire : Départ de la caserne Saint-Jean, rue du Sud, de Sébastiens, de Soubise, Royale, place de la République, rues du Nord, David d'Angers, de Lyon, place Jean-Bart (côté ouest), rue des de l'Eglise, du Collège, du Jeu de Paume, place du Théâtre, rues Jean-Bart, du Château, de Sébastien, de la Cantine au vin, Dupouy, du Sud, retraite à la caserne.

Le Petit Panama dunkerquois. — Grandval et Delumbe ont revenus à Dunkerque.

Ils sont arrivés hier, à 9 heures 1/2 conduits par la gendarmerie et ont été écroués à la maison d'arrêt.

Chronique maritime. — Le steamer anglais *Elrick*, venu de Bombay jeudi matin sur le rade de Dunkerque, est entré dans le bassin de Freycinet, le même jour à 1 heure 1/2 de l'après-midi. Il est porteur de 4046 sacs graine de pavots, 4.968 sacs graine de navette et de 2.200 balles de coton.

— Le steamer norwégien *Spero*, venant de Bombay et Dunkerque l'étale quement de 10 balles fourni par les mêmes de Nicols, et Gaillard et Cronstadt pour le compte du gouvernement russe.

— Le nouveau remorqueur *Jaujour*, qui a fait construire l'importante maison d'armement maritimes A.-D. Rordo et fils, est attendu incessamment à Dunkerque, où il séjournera durant quelques mois.

Navires partis de Bombay pour Dunkerque, etc.

— Le steamer anglais *Kenneth Tower* est parti le 9 mai, ayant à bord 50 balles de coton et de nombreux sacs de graines.

Le steamer anglais *Lengs Hill* est parti de Bombay pour Dunkerque et le Havre le 9 mai, ayant à bord 2825 balles de coton et des sacs de graines.

Le steamer anglais *Transicaal* est parti le 11 mai pour Dunkerque, avec 600 balles coton, et sacs de graines.

Le steamer *Lord Banner* est parti le 13 mai de Bombay ayant à bord 1133 balles coton, et sacs de graines, etc.

Le steamer anglais *Tetja*, parti de Bombay le 15 mai, avec 4 balles coton et sacs de graines, etc.

Le steamer anglais *Monchide*, parti de Bombay le 13 mai pour Dunkerque, Anvers, etc., ayant à bord 2.815 balles coton et sacs de graines.

Le steamer anglais *Lenjerer* est parti de Calcutta le 4 mai pour Dunkerque.

Watten. — Un berger, Joseph Masuart, a été surpris par les gendarmes pendant qu'il frappait avec la dernière brutalité un jeune chien.

— Des inconnus ont enlevé pendant la nuit la barrière de la pâture appartenant à M. Louis Pottier.

Rexpoëde. — Lundi dernier, le petit Maurice Hielle 9 ans, était monté sur un tombereau chargé de gravier et conduit par M. Auguste Verhaeghe. Une secousse produite par le roulement du chariot sur les pavés fit perdre l'équilibre au pauvre petit, il tomba sur les pavés.

Le pauvre enfant succomba en arrivant à sa demeure. Il est constaté que la tête d'une hauteur d'environ un mètre et demi.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Lens — Mme Jean Kine, rue de Douai, 87 et son beau-fils de mamine pour payer des avances transmises remit un billet de banque de cinquante francs à l'un de caoutchouc, Verpière Camille, en l'invitant à aller le changer. Dans le voisinage.

Ces individus se rendirent chez M. Wouton Wachaux où, en échange du billet, on lui donna deux pièces d'or de 10 francs et deux pièces de cinq francs en argent. Mais la dame Jean Kine attend toujours après la monnaie. Verpière ayant négligé de repartire.

— Clément Dufour et Ferdinand Portenart, mineurs, et ouvrière du Grand-Condé, viennent d'être arrêtés pour vols de tuts sur le garde-chambre de l'. commune d'Annay. M. Dufour Romain.

— M. Henri Dupont, marchand de journaux, vendeur du *Progrès* du *Nord*, vient d'être victime d'un vol d'une montre et d'une chaîne en or et de vêtements, de la part d'Arthur Lebeau qui a séjourné chez lui pendant les jours de la fête de Lens.

Lebeau, qui est le neveu de M. Dupont a été arrêté par la gendarmerie de Noeux. Il était encore porteur des objets volés.

Liévin. — Hier matin, jeudi, a eu lieu l'inaugration de la halte de la plaine. Des bouquets en grand nombre d'habitants des cité voisines étaient venus leur accueil du passage à niveau.

A 8 h. 13 m. le premier train s'est arrêté, M. l'. Lequeux, premier adjoint qui était allé le prendre à Lens, est descendu suivi de plusieurs voyageurs.

A 9 h. 28 m., M. Ed. Defernez, maire, les adjoints et plusieurs membres du conseil municipal ont pris du tr. in pour Lens où ils sont allés déjeuner pour fêter l'ouverture de la gare. Ils sont rentrés à Liévin à 12 h. 40 m.

Hilpertsau. — Deux jeunes gens, Augustin Drelon 20 ans et Louis Poteau, 21 ans, étaient amusés à enlever par chaud atelé à une voiture sur la ligne de Douai, celui-ci rompit et les roues de la voiture brisèrent de la vaisselle étalée sur le sol appartenant à M. Fédée Roussel, de Provins. Procès-verbal a été dressé.

Haisnes. — Un individu disant se nommer F. Créant, originaire du Gers, 35 ans, commis-voyageur en produits pharmaceutiques, qui était descendu dimanche dernier chez Mme veuve Trédez, à Haisnes, près de la Bassée a disparu lundi, emportant de lui plusieurs objets important divers objets appartenant à Mme Trédez.

SUICIDE D'UN SOLDAT A HESDIN

Un engagé volontaire du 19e chasseurs, originaire de Vieux-Condé (Nord), et qui était en absence illégale depuis samedi, s'est tué aujourd'hui vers dix heures du matin, en se tirant une balle dans la région du cœur.

Un malheureux, qui n'avait pas 20 ans, avait reçu d'Abbeville, une lettre à son intention, l'informant de sa fatale résolution. Ce suicide est dû à des chagrins d'amour.

SAINT-OMER

Bonny. — Une meule de gaillassons appartenant à M. de Villemarest, vient d'être détruite par le feu.

Nielle-les-Ilégulin. — Procès-verbal a été dressé par le gendarme de Lumbres, pour blessures faites par le sieur B... à M. Lagarde.

CALAIS

Ouvrages. — Procès-verbal a été dressé à la rue du nommé Jean Pelix, 31 ans, tuilaie, rue des Prêtres, 92, inculpé d'outrages par paroles envers l'agent de police du quartier.

Arrestation. — Morvan, Auguste, 22 ans, ouvrier, sans domicile, a été arrêté pour outrages au gardien de la prison et ivresse manifeste.

Lancement de bateau. — Hier a eu lieu le lancement de deux bateaux à la porte des chantiers de M. Wacogne-Lefranc, constructeur au bassin de la canette.

Le premier, le *Jeune Auguste*, patron-armateur, M. Dupierre Idoine, et le n° 182, patron-armateur, M. Mulard Arron.

Ce lancement n'a pas réussi, la marée n'étant pas assez haute; les *bers* se sont trouvés trop courts et l'avant des deux bateaux s'est ensablé. Il faudra attendre la prochaine marée, vers une heure et demie de l'après-midi, pour les mettre dans le bassin.

Le baptême de ces deux bateaux se fera dans trois semaines environ, aussitôt qu'ils seront complètement gréés.

AISNE

Fre-noy le-Grand. — Lundi, vers 10 h. 1/2 du soir, le nommé Leopold Guilbert, qui était en état d'ivresse, se rendit chez le sieur Defrémont, cabaretier, et commença par casser une table et de querelle avec plusieurs consommateurs, et bien que pour rétablir le calme, le cabaretier dût le mettre à la porte.

Ce dernier, Guilbert se retourna et porta deux violents coups de pied, l'un à Mlle Dumouliez, qui fut sérieusement blessée au bas-ventre, l'autre au nommé Bethume, qui avait voulu protéger la jeune fille.

Une fois dehors, Guilbert donna encore un coup de pied dans la vitrine du débit et brisa un carreau.

La gendarmerie a dressé procès-verbal.

— Le 27 courant, vers 10 heures 1/2 du soir, un jeune homme, Leopold Guilbert, fils de Dumouliez, gardien-brigadier en ménage, a mis du chemin de fer du Nord, qu'un individu venait de sortir par la fenêtre de son domicile, et qu'il avait probablement dévalé, etc.

M. Dumouliez se rendit aussitôt à son domicile et constata, en effet, qu'on s'était introduit dans les pièces du rez-de-chaussée, et qu'il manquait une demi-bouteille de fin. Après avoir inspecté ses meubles, il constata également qu'une certaine somme d'argent avait disparu.

M. Dumouliez a porté plainte à la gendarmerie.

Un sieur B... actuellement en fuite, est grièvement soupçonné.

SAINT-QUENTIN

Hier soir, vers 8 heures, à la commencement d'incendie s'est déclaré au bazar du *Progrès*, rue d'Isle, 123, tenu par M. Bloch.

Le feu a pu heureusement être éteint très vite et les dégâts sont insignifiants.

Un employé de la maison a eu une main légèrement brûlée.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 1er Juin

Hier, on reprit leurs cours, les audiences du tribunal correctionnel. Néanmoins on n'a jugé encore que les inculpés détenus et les témoins seuls étaient absents à assister aux débats. C'est seulement jeudi prochain, 8 juin, que le Palais-de-Justice reprendra son aspect accoutumé. Bien qu'aucun affaire libre n'ait été jugée l'audience d'hier était cependant assez chargée.

Le tribunal y a statué sur les affaires suivantes :

LILLE

Un drame au vitriol.—On se rappelle le drame qui, il y a quelques mois, ensanglanta Zélim Bernin, dans la rue des Suaires, la nommée Zélima Brouchiche, 18 ans, journalière à Fourmies, était venue à Lille pour voir son amant, Bernin, dans un état de grossesse avancée et sur son amant, Joseph Delmoy, 23 ans, coiffeur, qui s'était jeté sur elle et avait versé du vitriol dans sa position intéressante. Elle le rencontra vendredi dernier, vers onze heures du matin, le somma de reconnaître, elle les antécédents relatifs et sur le refus du jeune homme lui jeta à la tête le contenu d'une fiole de vitriol qui heureusement l'atteignit à peine et le brûla d'une façon insignifiante.

La vitrioleuse était traduite hier devant le tribunal correctionnel qui la condamnée à six mois de prison avec application du bénéfice de la loi Bérenger.

ROUBAIX

Un habile escroc. — Il y a quelque temps, un individu se disant Alexandre François, 1 Roubaix chez un ouvrier, et parvenait à lui soulever cent vingt cinq francs, soit disant pour acheter un bon lot de Panama.

Mais, naturellement n'acheta pas de bon et fit la noce avec l'argent. Il se paya même un vêtement complet.

Mis bientôt en état d'arrestation il a comparu devant le tribunal qui l'a condamné à six mois de prison.

ARMENTIÈRES

Les grévistes en correctionnelle.—C'est hier que les cinq ouvriers grévistes arrêtés dans la journée de mardi ont comparu devant le correctionnelle. Tous sont inculpés de rris-ec de faire l'un d'eux, Bouquet, est prévenu en plus de bris de clôture.

Après l'audition des témoins et l'interrogatoire des prévenus, le tribunal les condamne à savoir : Rossaw, Gor ert et Lethoir, chacun à un mois de prison, Bouquet, âgé de cinq ans et demie, à un mois également; enfin Bouquet 6 mois de la même peine.

* *

Autres condamnations. — Pierre Bodron, 34 ans, aquarier, sans domicile, 4 mois de prison et 500 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion. Lebeau Emile, 42 ans, journalier, 6 mois; Martin Oltvier, 22 ans, peintre à Wervicq, 2 mois, pour outrages.

Charles Reichembach, 54 ans, 1 rueur à Lille, 1 mois — Jean Hissck, 51 ans, cordonnier à Mouscron, 1 mois, pour exploitation de maison de tolérance.

Jaughe, 30 ans, journalière à Roubaix, 15 jours à Marie Dutilly, 38 ans, cabaretière, 1 mois, pour outrage à la pudeur et tentatives de corruption — Firmin Schombel, 27 ans, batelier à Hautmont, 3 mois et 1 jour et Léonie Dasmetz, 29 ans, ménagère, 2 mois pour vol et coups — Léon Verfaille 18 ans, journalier à Marcq-en-Barœul, 1 mois pour vol.

M. COURANT.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Jules Vanhilte est prévenu d'outrage, rébellion menaces et voies de fait envers les agents.

M. Cornu, défendu par M. Delattre, demande que son client soit soumis à un examen médical.

Le tribun l fait droit à la demande de M. Cavrois.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Abot dit Carpentier, femme Ladins, 46 ans, ménagère, à Hon-Fontaine, condamnée, 2 mois de prison et 500 fr. d'amende; Dupuis Jules, 22 ans, sans profession, id., id., 3 jours de correction et 500 fr.; Eugène Maximi, 24 ans, ménagère, Fourmies, id., 15 jours de prison et 500 fr.; Camille Bedlet, 25 ans, chauffeur, Hautmont, id., 6 jours et 500 fr.; Louis Goulart, 11 ans, sans profession, Wignehies, id., remis à sa parente et 500 fr. d'amende; Joseph Antoine, 41 ans, chaudronnier ambulant, Fourmies, id., 15 jours de prison et 500 fr.

Zoléda Parent, 17 ans, sans profession, Maubeuge, 2 mois de prison; Marie Rau ult, 21 ans, sans profession, Maubeuge, vol, 2 mois de prison.

Paule Dieudonné, 45 ans, marchand de journaux à Fourmies, abus de confiance, 15 jours de prison.

Petit Alfred, 28 ans, ajusteur à Louvroil, bris de clôture, 25 fr. d'amende (loi Bérenger).

Lolise Jonlie, 18 ans, journ à Villers Sire-Nicole, outrages à agents, 5 jours de prison.

Daby Philomène, femme Monier, 28 ans, ménagère à Fontaine-au-Bois, coups, 25 fr. d'amende (loi Bérenger).

Bertaux Eugène, 20 ans, fraudeur à Fourmies, rébellion, outrages à agents, 1 mois, 6 mois 5 fr.

— Dufour Joséphin, 18 ans, journalier à Maubeuge, menaçagre à Maubeuge et Marie-Julie Lebeau, 43 ans, femme Bouvier, id., coups, chacune 16 fr.

Cour d'Assises du Nord

Fabrication et émission de fausse monnaie

A VALENCIENNES

Un Belge, Jean Hougaerts, âgé de 21 ans, né à Seraing, ouvrier peintre à Valenciennes, et Anna Durand, veuve M. Pelt, 39 ans, née à Nanlis, demeurant à Valenciennes, s'étaient associés pour fabriquer et émettre de la fausse monnaie.

Ils se procurent des pièces de dix centimes à l'effigie de Victor-Emmanuel; Hougaerts les limait et enlevait le relief de ces pièces de manière à les ramener au calibre des pièces de deux francs. Il les nettoyait ensuite avec de l'esprit de sel et les frottait avec du « Argent-argent » pour les blanchir. Hougaerts reconnaît avoir fabriqué une centaine de ces pièces fausses.

Les deux accusés se présentaient à tour de rôle ou les faisaient émettre par la petite fille de la femme Durand; elle comptait cet âge de 7 ans.

Hougaerts est, du 17 octobre, un repris de justice des plus dangereux qui a été onze fois condamné, notamment pour vols et outrages aux agents.

Le siège du ministère public est occupé par M. Lanoy, substitut du procureur général.

Anna Durand, veuve Martin, est condamnée à **deux ans de prison**; Jean Hougaerts à **cinq ans de travaux forcés** et à la relégation.

Audience tenante, le Ministère public — M. de Saviaron, avocat-général

Ile-Allaire. — **Mœurs**

César-Joseph Desfresnes, âgé de 34 ans, né à Wicrlesc, journ ier, demeurant à Roubaix, est poursuivi à la suite d'un attentat à mœurs **forcés et défloration des droits de la puissance paternelle.**

Défenseur : M. Kleiner.

2e affaire. **Avortement et complicité**

1° Marie-Julie Redon, âgée de 23 ans, née à Bourgneuf-le-Duguet (Sarthe), servante ayant demeuré à Lille, puis à Paris.

2° Alphonse de Sidonie Drouiez, âgée de 27 ans, née à Amiens, accoucheuse de Valenciennes, ancienne sage-femme à Lille.

3° Victorine Hertlerc, dite Angèle, âgée de 23 ans, née à Marquion Baroeul, prostituée à Lille.

4° Laurette-Joséphine Gobert, femme Lepetit, âgée de 40 ans, cabaretière, née et demeurant à Roubaix.

Marie Pelt, qui est accusée d'avortement et de complicité, est acquittée; Drouiez est condamnée à 2 ans de prison et 500 fr. d'amende; Hertlerc est acquittée; Laurette Gobert est condamnée à quatre ans de prison.

Défenseurs : Mes Robert, d'Hoogle, Hatte et Escoffier.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 1er juin 1893.

Il n'y a que de bonnes nouvelles aujourd'hui. D'abord la situation des caisses d'épargne s'améliore. Voilà une cause d'inquiétude de moins pour notre marché. D'autre part les avis de l'étranger sont très favorables. Ces constatations donnent un nouvel élan à nos rentes.

Le 3 0/0 français dont l'ouverture le cour de 98 et s'arrête à 98.25.

Le 4 1/2 0/0 est [illegible] à 105.95.

L'Italien s'avance à 94 1/2. Ce mouvement ne peut être que factice puisqu'il ne repose sur aucune base solide.

L'Extérieure est assez incertaine à 65 1/4.

Le Portugais est en hausse à 24 1/32.

Les sociétés de crédit sont fermes. On cote 3280 pour la Banque de France.

Le Crédit foncier monte à 1848. Il est la comme on sait, sur ce titre un fort parti à la hausse dont les cachets pourront déterminer un mouvement ascensionnel dans le marché.

Le Crédit lyonnais se maintient à 562.

Le Comptoir national d'escompte est ferm à 485 25.

On relève un certain nombre de transactions sur la Société générale à 470.

Les obligations des Immeubles de France s'maintiennent, les 3 0/0 passent à 386 50; les 4 0/0 à 471 25.

L'obligation des Chemins économiques se maintient à 420.

Ch. BERTRAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFÉBVRE

LILLE ROUBAIX
69 bis, rue Nationale | 6, rue de Gare.

PAIE immédiatement à présentation sans classement ni bordereau.

1° *Sans Frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables Titres cotés ou non cotés.

EXÉCUTE à des conditions particulières même titres contre espèces, tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après 1 mois, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de tout repos telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BOURSE DE LILLE

Le 1er juin 1893

Rente 3 0/0			
Rente 3 0/0 amortissable			
Rente 4 0/0			
Rente 4 1/2 0/0			
Rente 5 0/0			
Rente 5 0/0 amortissable			
Rente 5 0/0 étrangère			
Rente 4 0/0 étrangère			
Rente 3 0/0 étrangère			
Rente 4 0/0 hongroise			
Rente 4 0/0 portugaise			
Rente 4 0/0 russe 1889			
Rente 4 0/0 russe 1893			
Rente 4 0/0 turque			
Rente 4 0/0 turque (Lots)			
Rente 4 0/0 turque (Lots)			
Rente 4 0/0 turque (Lots)